

# PROCES-VERBAL

DE LA

## CAISSE ECCLESIASTIQUE DE ST. JACQUES.

Trente-Troisième Assemblée Annuelle, tenue au Grand Séminaire de Montréal, le 28 /out 1871.

### MEMBRES PRESENTS :

Monseigneur l'Evêque de Montréal, Président; Messieurs G. Thibault, Trésorier; I. Gravel, Secrétaire; Brisset, Bélaire, Blanchard, Bourgeault, Chagnon, W. Clément, J. B. Cousineau, M. Caisse, F. X. Caisse, L. Cazaubon, Chicoine, Dupras, T. Dagenais, E. Demers, Daigneault, T. E. Dagenais, Guyon, Giguère, D. A. Gravel, Jodoin, Loranger, Laberge, Lesage, G. Laporte, D. Maréchal, N. Maréchal, Mireault, J. Piché, N. Piché, Joa. Primeau, Thé. Pepin, Poulin, Rochette, St. Aubin, Thibodeau.

1o. Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal du dernier Bureau, lequel est approuvé.

2o. Le Trésorier publie les noms de ceux qui doivent des contributions autres que celles de l'année courante.

3o. Les comptes sont entendus et alloués comme suit :

Montant en Caisse au dernier Bureau .....	\$2,194 06
Recette depuis.....	1,419 96
Total.....	\$3,614 02
Dépenses depuis le dernier Bureau.....	1,197 58

Balance en Caisse ..... \$2,416 44

dont \$462.46 en billets promissaires payables à demande; desquels deux seront détruits, comme ne valant plus rien, par le Trésorier qui entrera leurs montants dans la dépense de l'année prochaine.

4o. On admet comme membres de la Société, sur leurs demandes régulières, Messieurs Antoine Nantel et Léon Augustin Charlebois.

5o. On accorde les pensions suivantes: à Messieurs Cholet, J. J. Vinet, Chabot, Bourbonnais, C. Aubry et O. Renaud \$160.00 chacun, et à M. Proulx \$120.00, ainsi qu'il l'avait agréé l'année dernière.

L'assemblée, en votant de bonne grâce ces pensions, n'a pu s'empêcher de déclarer que Messieurs les pensionnaires à qui les circonstances ou leurs ressources permettraient de renoncer à partie ou à la totalité de ces pensions, auraient droit à toute la reconnaissance de la Société comme étant ses bienfaiteurs insignes.

Et la séance a été levée à une heure P. M. après la prière de règle.

FAIT ET PASSÉ les jour et an que dessus et au lieu que dit est.

† IG. EV. DE MONTRÉAL,

I. GRAVEL, Ptre., Secrétaire.



ONT PAYÉ JUSQU'À 1871 INCLUSIVEMENT :

Messieurs Aubin, Anth. Archambault, Bourgeault, Béclair, A. Brien, C. Boissennault, Barnabé, P. Beaudry, P. Bérard, J. A. Boissennault, Brisset, Th. Brassard, L. Bonin, J. Bonin, Jos. Barret, Charland, W. Clément, Chevigny, Cholet, Contu, Corbeil, Dubé, J. Dequoy, Ed. Demers, Dupras, Tho. Dagenais, L. A. Dequoy, Delinelle, Daigneau, Dufresne, E. Demers, Jos. Desautels, Falvey, Fabre, Girouard, Guyon, I. Gravel, Giguère, Geoffroy, Giroux, Godin, Hurteau, Hicks, Jeannotte, Jodoin, G. Laporte, Lefèbvre, B. J. Leclair, Lebel, P. Leblanc, Loranger, N. Lavallée, Lemonde, Lassalle, J. B. Langlois, Lamarche, P. E. Lussier, J. U. Leclerc, J. Lauzon, Laberge, Légaré, J. N. Lussier, F. X. Leclerc, Lavoie, J. Morin, L. A. Maréchal, Marcoux, C. Martin, Mirault, J. N. Maréchal, Mongeau, E. Moreau, Morrison, Mathieu, Marsolais, Fél. Perrault, Tho. Pepin, Plamondon, N. Piché, Théo. Pepin, J. L. Piché, Poulin, Plinguet, L. H. Paré, Quevillon, Roulx, Rioux, Robillard, St. Aubin, Trudel, G. Thibault, Th. Thibodeau, Watier, Woods.

ONT PAYÉ JUSQU'À 1870 INCLUSIVEMENT :

Messieurs U. Archambault, F. Aubry, Arnaud, Blyth, P. Bélanger, Bourget, Blanchard, Beauchamp, J. P. Bélanger, N. Barret, Charron, Chicoine, J. B. Cousineau, F. Caisse, Chagnon, Ls. Casaubon, H. Clément, J. B. A. Cousineau, M. Caisse, C. Caisse, A. Dupuis, T. E. Dagenais, Dorval, Desmarais, M. Dugas, D. A. Gravel, Gaudet, Huberdault, J. D. Laporte, C. L. Lussier, Lesage, M. Leblanc, Laferrière, Larose, A. Langlois, Ménard, Jos. Perrault, Proulx, Ls. Piette, Fab. Perrault, Joa. Primeau, Prud'homme, S. O. Perrault, Rochette, Rémillard, P. Renaud, Joseph Séguin, Seers, Sauriol, Théorêt, Turcôt, A. Vinet, H. Verreau.

ONT PAYÉ JUSQU'À 1869 INCLUSIVEMENT :

Messieurs Chevalier, Ch. Clément, L. M. Lavallée, Jos. Lauzon, D. Laporte, Lasnier, M. Laporte, M. Piette, J. B. Primeau, Théberge, M. U. Thibodeau.

N'ONT PAYÉ QUE JUSQU'À 1868 INCLUSIVEMENT :

Messieurs P. Bédard, Graton, A. Labelle, Payette.

N'À PAYÉ QUE JUSQU'À 1867 INCLUSIVEMENT :

M. Péladeau.

N'ONT PAYÉ QUE JUSQU'À 1866 INCLUSIVEMENT :

Messieurs H. Beaudry, Jasmin, Valois, Valade.

N'ONT PAYÉ QUE JUSQU'À 1865 INCLUSIVEMENT :

Messieurs Fortin, Lanorgan, M. Martin.

N'ONT PAYÉ QUE JUSQU'À 1864 INCLUSIVEMENT :

Messieurs T. Bérard, G. Leclair, T. S. Provost.

N'ONT PAYÉ QUE JUSQU'À 1863 INCLUSIVEMENT :

Messieurs Lapierre, Pominville.

N'A PAYÉ QUE JUSQU'A 1862 INCLUSIVEMENT :

M. Couillard.

N'A PAYÉ QUE JUSQU'A 1861 INCLUSIVEMENT :

M. J. J. Desautels.

N'A PAYÉ QUE JUSQU'A 1860 INCLUSIVEMENT :

M. Quinn.

N. B.—Les retardataires sont exposés, le cas échéant, à se voir refuser des secours pécuniaires, ainsi qu'à être privés du bénéfice du Saint Sacrifice de la Messe.

I. G., Ptre., *Secrétaire*